

DONNEZ DES SUPERS POUVOIRS À VOS DÉCHETS

COMPOSTEZ

LE COMPOSTAGE

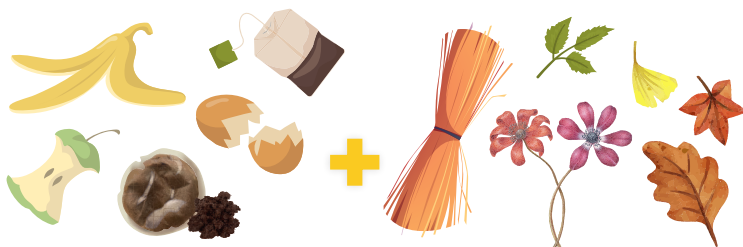
C'EST QUOI ?

Le compostage est un processus naturel de dégradation des biodéchets sous l'action de divers êtres vivants (cloportes, bactéries, champignons, vers de terre, etc.)

Ces êtres vivants transforment la matière en un produit très riche, comparable au humus du sol des forêts : le compost.

BIODÉCHETS VOUS DITES ?

Les biodéchets, c'est de la matière organique.



Déchets de cuisine

Déchets de jardin

Dans votre composteur,
vous aurez besoin de mettre
+ 50% de déchets de jardin
50% de déchets de cuisine.



Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

#OBJECTIFVERRR

Réduire. Recycler. Revaloriser
nos déchets !

J'ai un grand terrain et beaucoup d'espaces verts, comment faire ?

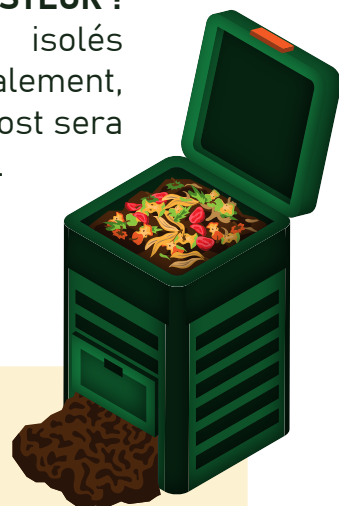


ADOPTEZ LE COMPOSTAGE EN TAS,
plus économique et plus
modulable quand on a la place !

Je n'ai pas un grand terrain OU j'ai envie de quelque chose de plus esthétique, comment faire ?

ADOPTEZ UN COMPOSTEUR !

Les déchets sont isolés visuellement et spatialement, et la qualité du compost sera exactement la même.



TERRE D'AUGE VOUS PROPOSE DES COMPOSTEURS À TARIF PRÉFÉRENTIEL

financés à 80% par la Communauté de communes.

COMPOSTEUR 300L

- + grille anti rongeurs
- + guide compostage
- + mélangeur
- + bioseau (10l)

10€

COMPOSTEUR 390L

- + grille anti rongeurs
- + guide compostage
- + mélangeur
- + bioseau (10l)

15€

J'ai un très petit terrain OU je n'ai pas de terrain du tout, comment faire ?

ET SI ON INSTALLAIT UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

Des bacs sont mis à votre disposition par la Communauté de communes pour plusieurs habitations du même quartier. Le site est géré par les habitants avec le soutien de Terre d'Auge.



Pour toute demande d'information, pour installer un site de compostage partagé ou pour acheter un composteur :
Vous pouvez contacter le service déchets par téléphone au 02 31 65 04 75,
via le site terredauge.fr, ou en envoyant un mail à dechets@terredauge.fr

LES 4 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



1

ÉQUILIBRER ET DIVERSIFIER LES APPORTS

Un bon compost, c'est la combinaison de 50% de déchets de maison avec 50% de déchets de jardin.

2

FRACTIONNER

Les biodéchets doivent être en petits morceaux lorsque vous les intégrez dans votre tas. C'est une condition nécessaire à leur bonne dégradation.



3

AÉRER

Les êtres vivants qui transforment les déchets doivent pouvoir respirer. Mélangez donc en surface à chaque apport, et plus profondément au moins 1 fois/ mois.

4

SURVEILLER

le taux d'humidité. Il faut trouver la juste mesure ! Votre tas ne doit pas s'assécher, sans quoi le processus de décomposition s'arrêtera. Mais s'il est noyé d'eau, les matières pourriront.

SOS COMPOSTEUR

SYMPTÔMES	CAUSES	REMÈDES
MAUVAISES ODEURS	Manque d'oxygène	Ajoutez des déchets de jardin et brassez complètement le tas
LES DÉCHETS NE SE DÉCOMPOSENT PAS OU MAL	Compost trop sec, manque d'eau	Arrosez généreusement et brassez
	Déchets trop gros ou trop durs	Fractionnez les déchets et brassez
PRÉSENCE DE RATS	Manque d'attention portée au composteur	Brassez complètement le tas une fois, puis régulièrement par la suite. Piégez si la situation persiste. Surtout pas de mort-au-rat, qui contaminerait votre compost de produits chimiques.



QUE METTRE DANS MON TAS OU DANS MON COMPOSTEUR ?

DÉCHETS DE CUISINE ET DE MAISON

50%



OUI

- Epluchures de tous les fruits et tous les légumes (agrumes compris)
- Fruits ou légumes pourris
- Restes de repas
- Marc de café, filtres, thé
- Coquilles de noix, noisettes, etc.
- Coquilles d'œufs écrasées
- Boîte d'œufs en carton déchirées
- Mouchoirs et sopalins
- Restes de produits laitiers
- Pain rassis

AVEC MODÉRATION

- Reste de viandes et de poissons

NON

- Médicaments, produits chimiques ou toxiques
- Cendre de cheminée
- Huiles de vidange ou de friture
- Poussière d'aspirateur

DÉCHETS DE JARDIN

50%



OUI

- Fleurs fanées
- Foin et paille
- Taille de haies
- Feuilles mortes
- Mauvaises herbes non montées en graines
- Copeaux de bois
- Petits branchages

AVEC MODÉRATION

- Tonte de pelouse : à ajouter sèche ou par petites quantités (1 bio-seau par semaine maximum)

NON

- Déchets végétaux trop gros, non broyés
- Terre, gravier, sable, cailloux



Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

#OBJECTIFVERRRT

Réduire. Recycler. Revaloriser
nos déchets !

